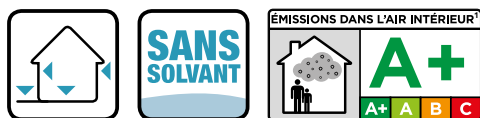


CERMIFILM

PRIMAIRE D'ADHÉRENCE EN NEUF - SUPPORTS POREUX ET MOYENNEMENT POREUX



 Liquide rose translucide.



DESCRIPTION

Primaire liquide pour supports neufs. CERMIFILM régularise la porosité des supports trop absorbants et améliore l'adhérence avant la mise en œuvre d'un mortier ou enduit de sol. CERMIFILM est également associé à nos systèmes de protection à l'eau et systèmes d'étanchéité liquide. Sans solvant et en phase aqueuse, sa coloration permet d'identifier les zones d'application.

AVANTAGES

- Renforce l'adhérence des mortiers.
- Régularise la porosité des supports.
- Monocomposant.
- Prêt à l'emploi.
- Sans solvant.

DOMAINE D'EMPLOI

SUPPORTS poreux et moyennement poreux, conformes aux DTU / CPT concernés.

	intérieur		extérieur	
	mur	sol	mur	sol
Bétons	x	x	x	x
Béton Cellulaire	x	x	x	x
Enduits Ciments	x	x	x	x
Chapes Ciment Fluide ou Tradi		x		x
Chape Anhydrite		x		
Chape Allégée		x		
Chape Sèche		x		
Plaques de plâtres cartonées	x	x		
Plâtres	x			
Carreaux de plâtre	x			
Maçonnerie Terre Cuite	x	x	x	
Planchers Chauffants		x		
Autre support	Nous consulter			

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



Circulation après 2 à 3h

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Rouleau, brosse / pinceau.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Supports sain, propre, cohésif, dépourvu de l'humidité, dépoli, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Pour ce faire, gratter, broser, dépourvu (balai+aspirateur), lessiver, etc. et reboucher si nécessaire.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Prêt à l'emploi, ne pas diluer.

APPLICATION

Appliquer le produit au rouleau ou à la brosse en une couche avec passes croisées, en contrôlant visuellement l'absorption. Selon la porosité, plusieurs passes peuvent être nécessaires.

FINITION

L'application du ragréage, du mortier, du SEL ou du SPEC doit être réalisée sur un produit sec, au plus tard 24h après primarisation et sans circulation piétonne dans le local.

CONDITIONS D'APPLICATION

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air.

Températures d'application : 5 à 35°C.

Temps de séchage : 2 à 3 heures

Protéger la zone d'application de la pluie, du gel et des chaleurs excessives.

Valeurs obtenues à 23°C et 50% HR au laboratoire. Les délais de séchage sont plus courts par températures chaudes et plus longs par températures basses.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau avant séchage du produit.

REMARQUES

Ne pas utiliser le produit sur les supports à faible porosité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

Emulsion en phase aqueuse de polymères de résines synthétiques, pigments, adjuvants spécifiques.

CONSOMMATION

0,150 L/m² selon la nature et la rugosité du support.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ininflammable

Densité : 1,05

CONDITIONNEMENT

Jerrican 1 litre : 320 par palette (en carton de 10)

Jerrican 2 litres : 200 par palette (en carton de 10)

Jerrican 5 litres : 128 par palette (en carton de 4)

Jerrican 15 litres : 36 par palette

Jerrican 30 litres : 16 par palette

Fut 1 000 litres

STOCKAGE & CONSERVATION

Stockage et conservation : 1 an dans l'emballage d'origine, à l'abri du gel et du soleil.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.



Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.